

Module D4.43
Gestion d'activités et projet d'animation – nature

Disciplines et horaires:	
Comptabilité Gestion:	70h (dt 30h en T.D.)
Education socio-culturelle:	30h
Sciences et techniques de l'aménagement	20h
Total:	120h

Objectif général: Gérer les activités d'animation – nature, les promouvoir. Concevoir et mettre en oeuvre un projet

OBJECTIFS	CONTENUS
<p>I Acquérir des notions en comptabilité et gestion pour mettre en oeuvre, promouvoir et diffuser des activités d'animation – nature, en s'appuyant sur une méthodologie appropriée</p> <p>1.1 Dans un cadre juridique donné, acquérir et pratiquer les outils comptables, nécessaires au fonctionnement d'une structure d'animation – nature</p> <p style="padding-left: 20px;">1.1.1 Identifier le cadre juridique de la structure</p> <p style="padding-left: 20px;">1.1.2 Tenir une comptabilité pour élaborer les documents légaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - examen de la loi du 01.07.1901 et de ses décrets d'application instituant les associations - examen de la loi du 10.07.1976 relative à la protection de la nature - création, constitution, fonctionnement d'une association: statuts, assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissaire aux comptes... - obligations légales liées aux publications des associations - origine et buts de la comptabilité: historique, information des adhérents, de l'administration, des partenaires, présentation du plan comptable - principe de la comptabilité: notion d'exercice comptable, comptabilité en partie double, enregistrement et classement des opérations comptables, solde d'un compte - présentation des documents légaux: livre de compte, documents de synthèse (bilan et compte de résultats) - le traitement comptable de la fiscalité indirecte - notion d'amortissement

OBJECTIFS	CONTENUS
1.1.3 Assurer le suivi financier de la structure	- analyse financière à partir du bilan: l'endettement, les fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie nette, éléments de gestion de trésorerie (budget de trésorerie)
1.1.4 Assurer le suivi du patrimoine de la structure	- notion de bail, de loyer, d'acquisition
1.1.5 Résoudre les problèmes de la responsabilité de l'association	- notion d'assurances - problèmes d'encadrement: conditions de travail du personnel, règles de sécurité et d'hygiène
1.2 Acquérir et pratiquer les outils de gestion prévisionnelle pour raisonner la mise en place d'activités d'animation - nature et assurer leurs suivis	
1.2.1 Evaluer les besoins matériels et humains et recenser les ressources existantes nécessaires à la réalisation de projets	- évaluation des besoins: . chiffrage des quantités: matériel, équipements, locaux, personnels, moyens de financement . calendrier prévisionnel des besoins - recensement des ressources: . ressources internes: fonds propres, cotisations, dons, legs... . ressources externes: partenaires financiers (Etat, collectivités, C.E.E., établissements bancaires...), notions de conventions, contrats, mécénat, sponsors... - comparaison des sources de financement et du coût de financement: calcul d'annuités, tableau d'amortissement et d'emprunt - étude de plusieurs hypothèses
1.2.2 Etablir un budget de projet	- méthode de présentation - étude d'hypothèses - conclusion et argumentation du choix
1.2.3 Assurer le suivi du projet	- étude des outils d'accompagnement du projet dans sa mise en oeuvre: budget de trésorerie, planning de travail, organisation et gestion des approvisionnements... - présentation des rapports d'étape: compte rendu de chantiers, prévisions budgétaires, réévaluation des dépenses, ajustement du financement...

OBJECTIFS	CONTENUS
<p>1.3 Participer à la promotion et à la commercialisation du produit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - promotion: publics sensibles, techniques de communication adoptées, élaboration d'un budget publicitaire - commercialisation: techniques de ventes, lieux, calendrier et outils de diffusion du produit, techniques de réactualisation du produit
<p>II Concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation-nature</p>	
<p>2.1 Concevoir un projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définition et objectifs - public(s) - opportunité(s) - adaptation des moyens aux objectifs, au public - support(s) de médiation - prospection, étude de marché
<p>2.2 Etudier la faisabilité du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - exigences pédagogiques, éthiques - contraintes et ressources: matérielles, financières, humaines - partenaires: institutionnels, associatifs, privés, personnes ressources... - montage du dossier: stratégies et enjeux
<p>2.3 Mettre en oeuvre le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - échéancier: calendrier, déroulement, étapes - organisation du suivi - réalisation ou production finale
<p>2.4 Evaluer le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - bilan global - indicateurs de résultats par rapport au public, aux partenaires, à l'échéancier, au budget, aux médias... - bilan personnel: implication, acquis, regard critique